

[Texte]

I suppose the leading example of those sorts of statements has been Museveni the new president in Uganda, who said that what has occurred in his own nation is the result of the people there; it is not outside forces that have created those situations. More and more one is seeing that position being taken by leaders in Africa.

The Chairman: Thank you. Again, we have run out of time.

Could I ask you, as I asked the Canadian Save the Children group, if you have further thoughts on this broad area of consultation, advice, and so on—concrete thoughts we could actually use in terms of who might belong and what proportions, if we are going to have an advisory group, and so on . . . We are clearly going to have to address that.

Thank you very much for joining us this afternoon.

Mr. de Corneille: Mr. Chairman, if we talk about advisory groups or bringing people together, this group in fact are in just that very business, and in a sense are a framework of that. I hope they do not think we do not observe that fact.

The Chairman: No, no. They know that we know.

We are joined now by Amnesty International, represented today by John Clifford, Co-ordinator, and Liz Tillet, Co-ordinator of Paraguay and Uruguay. Again, we welcome you and thank you for coming this afternoon.

Mr. John Clifford (Co-ordinator, Amnesty International): Mr. Chairman, I believe a brief is available to the members of the committee. It is a rather short brief. If the members would bear with me for a moment, I will march through it and then my colleague will carry on.

Amnesty International is glad of this opportunity to reaffirm the universality of human rights and the responsibility of government to promote human rights through foreign relations. Our members have welcomed the growing number of occasions when representatives of our government have raised general human rights concerns during visits abroad and have interceded on behalf of particular prisoners of conscience. We are grateful for these efforts, because we believe they have been effective, and we trust they will continue to be made when opportunities arise.

In addition, we are pleased to note the emphasis placed on human rights in the report of the Special Joint Committee on Canada's International Relations, especially where the committee points out that the international promotion of

[Traduction]

Je suppose que le principal auteur de ce genre de déclaration est sans doute Museveni, le nouveau président de l'Ouganda, qui a dit que ce qui est arrivé dans son pays est la faute des habitants mêmes de ce pays, et que ce n'est pas le résultat de forces extérieures. De plus en plus, les chefs d'État africains adoptent cette position.

Le président: Merci. Encore une fois, nous n'avons plus de temps.

J'aimerais vous demander, comme je l'ai fait pour le groupe de témoins précédent, si vous avez d'autres idées sur la question des consultations ou si vous avez des conseils ou des recommandations concrètes à nous faire—par exemple, sur le genre et le nombre de personnes qui pourraient participer au groupe consultatif, si nous décidons d'en établir un, etc.—de nous les faire parvenir plus tard. Il va falloir qu'on aborde cette question-là.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu comparaître cet après-midi.

M. de Corneille: Monsieur le président, puisque nous parlons de groupes consultatifs et de concertation, vous savez, comme moi, que c'est la principale activité de ce témoin, et qu'en fait, le groupe peut servir de modèle, en quelque sorte. Je ne voudrais pas qu'ils pensent que nous ne sommes pas au courant de tout cela.

Le président: Non, non. Ils savent que nous sommes au courant.

Je voudrais maintenant souhaiter la bienvenue à Amnistie Internationale, dont les représentants aujourd'hui sont John Clifford, coordonnateur, et Liz Tillet, coordonnatrice pour le Paraguay et l'Uruguay. Nous vous souhaitons la bienvenue au Comité cet après-midi et nous vous remercions d'avoir bien voulu comparaître.

M. John Clifford (coordonnateur, Amnistie Internationale): Monsieur le président, nous avons un bref mémoire qui peut être distribué aux membres du Comité. Si les députés veulent bien m'accorder quelques minutes, je vais le passer très rapidement en revue, et je donnerai ensuite la parole à ma collègue.

Amnistie Internationale est très heureux de l'occasion qui lui est donnée aujourd'hui de réaffirmer l'universalité des droits de la personne et la responsabilité qui incombe à notre gouvernement de protéger ces droits dans ses rapports avec des pays étrangers. Nos membres constatent avec plaisir aussi le nombre croissant de fois où des représentants de notre gouvernement ont soulevé la question générale du respect des droits de la personne lors de visites à l'étranger ou sont intervenus au nom de prisonniers d'opinion. Nous lui sommes très reconnaissants de ses efforts, car nous croyons qu'ils ont été efficaces et nous présumons que le gouvernement continuera à déployer de tels efforts chaque fois que l'occasion se présentera.

De plus, nous sommes très heureux de constater l'importance attachée à la question des droits de la personne dans le rapport du Comité spécial mixte sur les relations internationales, surtout que le comité insiste sur le fait que la défense